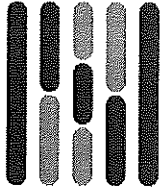


REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT EURE



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2024-92

ECLAIRAGE PUBLIC LEDS

Date de la séance : 14 octobre 2024
Date de convocation : 8 octobre 2024
Nombre de conseillers en exercice : 24
Membres présents : 16
Nombre de votants : 21

Adopté à
l'unanimité,

Le quatorze octobre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, M. Francis DAVOUST, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER, maires adjoints ; M. Didier ONFRAY, M. Jean LEFEBVRE, Mme Evelyne DUPONT, M. Philippe DELAUNAY, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Isabelle AMEYE à M. Gilles BARBIER, Mme Claire LAPOIRIE à Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, Mme Isabel COUDRAY à Mme Evelyne DUPONT, Mme Hélène LEROY à Mme Isabelle VAUQUELIN. M. Stéphane CHERRIER à M. Francis DAVOUST,

Absents excusés : Mme Stéphanie CHEUX, M. Alain LEROY,

Absente : Mme Katiana LEVAVASSEUR.

Secrétaires de séance : Mme Caroline CHOPIN, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER.

Depuis deux ans, la commune du Neubourg procède au remplacement des éclairages des lampes en iodure de sodium par des éclairages à Led, en plus des travaux programmés par le syndicat intercommunal d'électricité et du gaz de l'Eure.

Un appel d'offre a été lancé au mois de juillet pour une remise des offres le 26 août et une ouverture des plis le même jour. Le marché porte sur 91 points lumineux dont 86 points sur une tranche ferme et 5 points en tranche conditionnelle.

Trois entreprises ont répondu :

NGE Energie Solutions

Brunet Bataille

Desormeaux

Une négociation sur le prix globale de la prestation a suivi.

L'entreprise la mieux-disante est l'entreprise Brunet Bataille avec un montant de 51 055,60 HT pour la tranche ferme, et 3 395,00 HT pour la tranche conditionnelle soit un total de 65 340,72.00 Euros TTC.

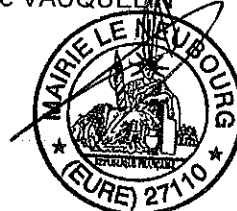
Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- ATTRIBUE le marché « éclairage public leds » à l'entreprise Brunet Bataille pour un montant total de 65 340,72 € TTC
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

Fait à LE NEUBOURG, le 14 octobre 2024.

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,
Caroline CHOPIN